

# CHARTRE DU VBBG

Saison 2023 - 2024



## Etre Ponctuel :

- Aux entraînements
- Aux rencontres



## Prévenir

- En cas de maladie (le plus tôt possible)
- L'entraîneur à la dépose et à la reprise de votre enfant



## Payer dès que possible

- La cotisation
- Les stages
- Les sorties



## Assister au montage et au rangement des équipements sportifs



## Aider

- A l'arbitrage ou l'encadrement des plus jeunes
- Aux manifestations du club



## Suivre le planning des rencontres et des entraînements



## Limitier son impact environnemental

- Ne pas gaspiller l'eau
- Trier et jeter ses déchets
- Allumer l'éclairage au bon moment



## Faire confiance aux entraîneurs et respecter leurs choix



## Favoriser les bonnes attitudes Montrer l'exemple Faire preuve de Fair-play



## Respecter

- Les valeurs du club
- Les joueurs
- Les entraîneurs / éducateurs
- Les arbitres
- Les adversaires (en fin de match)
- Les dirigeants
- Les supporters



## Accompagner l'équipe de son enfant au moins deux fois dans l'année.



## Encourager

- Les enfants que j'accompagne
- Les autres équipes du club quand je peux



## Maintenir l'infrastructure en bon état

- Pas de dégradation
- Nettoyage en quittant la salle



## Assurer la sécurité des joueurs (enfants) qui me sont confiés lors des rencontres ou des entraînements



## Exécuter les tâches qui me sont demandées

- Par un éducateur
- Par un dirigeant
- Par un accompagnateur



## Exclure toute forme de violence et de discrimination

Coupon réponse à découper et à remettre signé impérativement avec la demande de licence ( le (la) licencié(e) doit garder la charte)

NOM—Prénom du(de la) licencié(e) : .....

Catégorie : .....(Indiquer éventuellement dirigeant, entraîneur, ...)

Je certifie avoir pris connaissance de la charte 2023-2024 du club du Volley Ball des grèves et m'engage à la respecter et à la faire respecter.

Date : .....

Signature du (de la) licencié(e) : ..... Signatures des parents ( pour le(la) licencié(e) mineur(e)) :